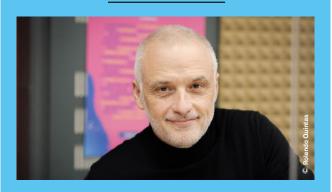




NUMERO 9 Hiver / 2023

La lettre d'informations des bienfaiteurs

ÉDITO



NOUS N'AVONS JAMAIS CONNU UNE TELLE SITUATION, NE LAISSONS PAS LA FAIM GAGNER LE COMBAT!

Aujourd'hui, c'est près de **20% de personnes en plus** qui ont rejoint Les Restos pour être tout simplement aidés à survivre face à la crise économique.

L'inflation plonge les plus démunis dans une précarité nouvelle alors que les personnes que nous accompagnions déjà, voient leur situation s'aggraver encore après une crise sanitaire qui les avait déjà affectées.

Aujourd'hui, nos 70 000 bénévoles sont présents aux côtés de celles et ceux pour lesquels notre aide est devenue vitale, pour eux, pour leurs enfants. Tout mettre en œuvre pour éviter que plus de 110 000 bébés de moins de trois ans accueillis par Les Restos, ne deviennent les futurs adultes accueillis dans nos activités : c'est notre priorité! Cela implique des moyens importants, financiers, humains, techniques pour que 100% de l'aide alimentaire leur soit apportée afin que les parents, (souvent des mamans seules), soient accompagnés et puissent aussi prétendre à une vie meilleure.

Aujourd'hui. « aller vers » les plus éloignés de nos dispositifs reste indispensable pour lutter contre un isolement insupportable, qu'il soit rural au plus profond de nos territoires lorsque se déplacer est impossible, qu'il soit urbain pour les plus précaires, les plus invisibles aussi dans nos rues. Les Restos déplorent une augmentation de près de 25% du nombre de personnes rencontrées dans la rue!

Aujourd'hui en France, on a toujours faim! On a toujours froid! 38 ans après l'appel de Coluche, cette petite idée est devenue grande, une grande cause que rien ne doit fragiliser. Nous devons plus que jamais rester présents auprès des plus démunis.

Nous agissons aujourd'hui et nous préparons le futur. Tous ensemble, bénévoles, donateurs, partenaires rêvons à des lendemains meilleurs!

> Patrice DOURET Président Bénévole



Les Restos du Cœur face à une situation alarmante

La fin de la crise sanitaire ne nous aura pas laissé de répit. La campagne hivernale des Restos du Cœur s'est ouverte dans le contexte de la guerre en Ukraine avec une poussée inflationniste sans précédent.

Il faut donc s'adapter à cette nouvelle ère caractérisée par des incertitudes multiples aux conséquences majeures sur les plus fragiles.

Nous sortions d'une situation très dégradée après la crise sanitaire et avons dû faire face aux conséquences d'un taux d'inflation atteignant en 2022 des niveaux inédits depuis trente ans (6,5% sur un an, en juin 2022). S'agissant spécifiquement des denrées alimentaires l'inflation a atteint les 12% fin 2022 selon l'Insee. La forte augmentation des prix de l'énergie a été pour partie absorbée par la dépense publique, cependant la facture des particuliers a augmenté de 15% (davantage encore chez les personnes dont la facture n'est pas indexée sur les tarifs réglementés). Les minima sociaux revalorisés de 4% ne suffisent pas à neutraliser les effets de l'inflation. Pour celles et ceux qui n'avaient aucun coussin d'amortissement, l'impact de ces dernières années a été très violent.

Nous n'avons donc pas été surpris de voir une augmentation très forte du nombre de personnes accueillies dans nos centres. Cette 38ème année des Restos du Cœur sera malheureusement inédite.

En effet, entre novembre 2022 et janvier 2023, nos bénévoles ont constaté une hausse de **18% du nombre de personnes accueillies, ce qui se traduit par 6.8 millions de repas supplémentaires** pour les personnes adultes par rapport à l'année dernière sur la même période.

En cette fin février, cette hausse se poursuit puisque nous sommes à près de 20% de personnes en plus, accueillies aux Restos du Cœur.

Un autre constat alarmant : + 25% en moyenne des publics à la rue...

N°9



LES ENTREPÔTS DES RESTOS : PLAQUES TOURNANTES DU FRAIS ET DE LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes à l'entrepôt parisien de la Porte de la Chapelle.

Le ballet des camionnettes qui collectent les denrées alimentaires issues de la ramasse est incessant.

Près de 29 tonnes par mois échappent ainsi au gaspillage alimentaire. Ces ramasses impliquent une organisation rigoureuse : trier les fruits et légumes, prioriser les différents centres en fonction des dates de consommation et livrer ces produits quasiment dès réception pour en conserver la fraîcheur.

Notre association bénéficie également des dons des entreprises agro-alimentaires et des entrepôts de la grande distribution.

Au total, sur l'entrepôt de la Porte de la Chapelle, c'est 110 tonnes de denrées qui sont gérées chaque semaine.

C'est une course contre la montre qui s'engage chaque jour, pour livrer des produits frais dans les centres des Restos du Cœur.

La qualité alimentaire reste un objectif majeur des Restos du Cœur.

2023 ENFOIRÉS UN JOUR, TOUJOURS, vendredi 3 mars à 21h10



En janvier 2023, les Enfoirés se sont produits à **La Halle Tony Garnier** à **Lyon**. Fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, 47 artistes de renom ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Les Enfoirés retrouvent, après deux ans d'absence, le public. De beaux moments d'émotions et de rires sont au rendez-vous.

Les 25 tableaux du spectacle, dont quelques sketchs, se succèdent en mêlant poésie, émotion, grains de folie et nostalgie.

Dès le lendemain de la diffusion, retrouvez l'intégralité de l'édition 2023, en double CD et double DVD, samedi 4 mars 2023, en magasin et sur les plateformes de streaming et de téléchargement!

Chaque vente permet aux Restos du Coeur de distribuer 17 repas.

PLUS QUE JAMAIS. ON COMPTE SUR VOUS!

À VOS AGENDAS





COLLECTE NATIONALE 2023!

La Collecte Nationale est un évènement incontournable dans la vie de l'association. Elle aura lieu les 3, 4 et 5 mars dans plus de 7 000 magasins.

Cette collecte a deux objectifs. D'une part, elle permet de diversifier l'aide proposée car Les Restos du Cœur s'attachent à distribuer gratuitement des repas qui respectent l'équilibre alimentaire. D'autre part, elle permet de soutenir l'approvisionnement des Restos du Cœur dans un contexte dégradé avec la crise et les pénuries.

L'édition 2022 a été une belle réussite puisque **83 000** bénévoles se sont mobilisés pour collecter **8 700** tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans plus de **7 200** magasins. Cette année, nous espérons récupérer 9 000 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Les dons seront distribués aux personnes accueillies dans les centres Restos du département où ils sont collectés.

Cette opération ne serait pas possible sans le soutien des bénévoles. Nous lançons un appel aux étudiants, retraités, collaborateurs et collaboratrices d'entreprises qui souhaiteraient rejoindre pour quelques heures ou davantage les équipes bénévoles existantes.

ENGAGEZ-VOUS POUR UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE SOLIDARITÉ!



https://collecte.restosducoeur.org/devenir-benevole-dun-jour/







LE BÉNÉVOLAT DES PERSONNES ACCUEILLIES (étude de l'Observatoire des Restos)

L'Observatoire des Restos du Cœur a pour objectif d'être un outil d'aide à la décision.

Il doit permettre à l'association de **mieux répondre aux besoins des personnes accueillies**, d'analyser l'évolution des publics accueillis et d'identifier les nouvelles formes de précarité.

Récemment, l'Observatoire des Restos du Cœur a rendu une étude portant sur le bénévolat des personnes accueillies dans nos centres.

En effet, aux Restos du Cœur, une personne accueillie a la possibilité si elle le souhaite d'apporter son aide dans le centre et ainsi de devenir bénévole à son tour.

Le but de cette étude était de répondre à deux questions : comment s'explique l'engagement bénévole des personnes accueillies et quels sont les effets du bénévolat des personnes accueillies dans les centres des Restos du Cœur?

Actuellement, entre 10 et 15% des personnes actuellement bénévoles aux Restos du Cœur sont des personnes accueillies, ce qui représenterait entre **7 000** et **10 500** bénévoles réguliers et/ou ponctuels sur 70 000 bénévoles.

Les missions confiées peuvent être très différentes mais l'objectif est le même : **rompre l'isolement social des personnes démunies**.

En janvier 2023, la Fondation de France a publié une étude sur les solitudes.





Cette analyse pose le constat que les solitudes sont multiples et les manières de rompre ces solitudes également. Lorsque L'Observatoire a recueilli les témoignages des personnes accueillies bénévoles, deux tendances sont ressorties très clairement :

Rupture de l'isolement :

Ce bénévolat leur donne l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes et d'avoir le sentiment d'appartenir à un groupe.

Épanouissement personnel et estime de soi :

Aider dans les tâches quotidiennes du centre des Restos redonne à ces personnes accueillies confiance en elles, le sentiment d'être utile et un sentiment de reconnaissance.

Deux motivations principales les conduisent à s'engager en tant que bénévoles : le souhait de se rendre utile à la société et le souhait d'aider Les Restos du Cœur.

En conséquence, si l'on met en perspective l'étude de la Fondation de France, le bénévolat des personnes accueillies pourrait être un élément de réponse pour rompre la solitude.



QUELQUES VERBATIMS ILLUSTRENT LE RESSENTI DE CES BÉNÉVOLES :

"Ça m'a rapporté la compagnie des gens, les anciens, les plus jeunes, la convivialité. Ça m'a apporté la convivialité, je n'en avais plus."

"Ça me sort surtout de mon isolement, ça me permet de voir des gens, d'avoir des contacts humains, physiques. Voilà, d'échanger un petit peu..."





https://www.restosducoeur.org/wp-content/uploads/2023/01/etude-observatoire_benevolat_220112.pdf



UNE FAÇON DIFFÉRENTE DE NOUS SOUTENIR



Les Dîners de Chefs 2022 — Les Collectionneurs soutiennent une nouvelle fois Les Restos du Cœur

Le 6 décembre dernier, une cinquantaine de chefs de la communauté « Les Collectionneurs » se sont mobilisés de façon bénévole pour organiser un dîner d'exception. Cet évènement a eu lieu en simultané dans six villes de France. Ainsi, les 360 convives ont été accueillis au Champeaux à Paris, à L'essentiel à Deauville, au Château de Fage à Arveyres, chez Logan Laug à Saint-Dié-des-Vosges, à l'auberge de la Charme à Prenois et au République à Marseille. Chaque couvert était proposé au prix unique de 100 (mets et vins).

Cette 8ème édition du Dîner des Chefs a permis de récolter 48 900€.

Depuis 2014, cet événement caritatif annuel a permis de collecter plus de 883 400€ au profit des Restos du Cœur et ainsi de financer plus de 328 000 repas pour les personnes accueillies.

« Il y a bien des façons de manifester sa solidarité avec les plus démunis : faire un don financier bien entendu, mais aussi un don de son savoir-faire pour organiser un événement au profit des Restos du Cœur. C'est ce que font les Collectionneurs (...) » Patrice Blanc, ancien Président des Restos du Cœur.

LE CONSEIL DE FLORENCE



La clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie

La rédaction de la clause dite « bénéficiaire », c'est-à-dire la clause du contrat dans laquelle le souscripteur désigne le ou les bénéficiaires de son contrat d'assurance-vie constitue une étape essentielle, nous allons voir pourquoi.

La mention « mes héritiers » est à éviter, pourquoi ? En effet, le souscripteur aura pu, après avoir établi son contrat d'assurance-vie avec la mention « mes héritiers », rédiger un testament nommant un légataire universel qui n'est pas le seul héritier.

Au décès les enfants profiteront du contrat d'assurance vie en concurrence avec ce légataire, ce qui n'était peut-être pas la volonté du souscripteur. Il est donc préférable de nommer le bénéficiaire en précisant son nom, prénom, date, lieu de naissance et adresse auprès de l'assureur, si son intention est de le désigner seul bénéficiaire du contrat.

Par ailleurs, il faudra attendre l'établissement par le notaire d'un acte de notoriété établissant la qualité des héritiers pour connaître les bénéficiaires, or il peut survenir des difficultés diverses différant ou empêchant le règlement de la succession, et donc le versement de la prestation par l'assureur.

La mention « à défaut les héritiers de l'assuré » à la fin de la clause bénéficiaire permet, elle de prévenir tout risque d'absence de bénéficiaire en cas de décès de ceux désignés au contrat.

Les héritiers percevront alors le capital-décès, en profitant de la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie.



A savoir :

- Les héritiers peuvent conserver leurs droits sur le contrat d'assurance-vie, tout en ayant renoncé à la succession de l'assuré.
- ≥ Le souscripteur d'un contrat d'assurancevie peut désigner une association comme bénéficiaire, en indiquant son nom complet et l'adresse du siège social.
- Les associations exonérées de droits de succession sur les donations et legs ne sont pas non plus imposées sur les contrats d'assurance-vie dont elles sont bénéficiaires.

ANGÉLIQUE & FLORENCE À VOTRE ÉCOUTE!

Angélique BILLAUT et Florence NEUSTADT sont à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller, vous aider dans vos démarches et répondre à vos nos actions et sur les possibilités qui s'offrent à vous.



ANGÉLIQUE BILLAUT

Responsable Libéralités & Philanthropie angelique.billaut@restosducoeur.org



FLORENCE NEUSTADT

au Service Libéralités & Philanthropie florence.neustadt@restosducoeur.org

SERVICE LIBÉRALITÉS & PHILANTHROPIE 42 rue de Clichy, 75009 PARIS









💙 01 53 32 23 13 📖

